



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[F - H]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

GIB

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60915](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60915)

de foi, qui eût été bien nécessaire de son vivant. Joseph San-Félice, Jésuite, a solidement réfuté les erreurs & mensonges de Giannone dans ses *Reflessioni morali e theologiche*, Rome (sous le nom de Cologne) 1728, 2 vol. in-4°.

GIATTINI, (Jean-Baptiste) Jésuite de Palerme en Sicile, mort à Rome en 1672, à 72 ans, a fait un grand nombre de *Discours & de Tragédies* à l'usage des colleges; mais son principal ouvrage est la *Traduction latine de l'Histoire du Concile de Trente* de Pallavicin, Anvers, 1670, 3 vol. in-4°.

GIBERT, (Jean-Pierre) naquit à Aix en 1660, & prit le bonnet de docteur en droit & en théologie dans l'université de cette ville. Après avoir professé pendant quelque tems la théologie aux séminaires de Toulon & d'Aix, il quitta la province pour se fixer dans la capitale. Ami de la retraite & de l'étude, il vécut à Paris en véritable anachorete. Sa nourriture étoit simple & frugale; toutes ses actions respiroient la candeur & la simplicité évangélique. Il refusa constamment tous les bénéfices qu'on lui offrit. Quoiqu'il fût le canoniste du royaume le plus consulté & le plus laborieux, il vécut & mourut pauvre en 1736, à 76 ans. Les principaux fruits de sa savante plume, sont : I. *Mémoires concernant l'écriture-Sainte, la Théologie scholastique & l'Histoire de l'Eglise*, un vol. in-12, qui n'eut point de suite. II. *Institutions ecclésiastiques & bénéficiales, suivant les principes du droit commun & les usages de France*. La 2e. édi-

tion, augmentée d'observations importantes, puisées dans les *Mémoires du Clergé*, est de 1736, 2 vol. in-4°. III. *Consultations canoniques sur les Sacremens en général & en particulier*, 1725, 12 vol. in-12. IV. *Tradition ou Histoire de l'Eglise sur le Sacrement de Mariage*, 1725, 3 vol. in-4°. Il démontre par une suite non interrompue de monumens les plus authentiques, tant de l'orient que de l'occident, que cette matiere a toujours été soumise à la juridiction de l'Eglise. Ces argumens tirés de l'autorité, sont d'ailleurs exactement conformes aux lumieres d'une saine raison, à toutes les notions du Christianisme & aux intérêts de la société civile. « J'ai frémi, dit un sage » & savant protestant (M. de » Luc), j'ai frémi toutes les » fois que j'ai entendu discuter » philosophiquement l'article » du mariage. Que de manieres de voir, que de systèmes, que de passions en jeu ! On nous dit que c'est » à la législation civile d'y » pourvoir; mais cette législation n'est-elle donc pas entre les mains des hommes, dont les idées, les principes changent ou se croisent ? Voyez les accessoirs du mariage qui sont laissés à la législation civile; étudiez, chez les différentes nations & dans les différens siècles, les variations, les bizarreries, les abus qui s'y sont introduits; vous sentirez à quoi tiendrait le repos des familles & celui de la société, si les législateurs humains en étoient les maîtres absolus.

» Il est donc fort heureux ,
 » que sur ce point essentiel ,
 » nous ayons une loi divine ,
 » supérieure au pouvoir des
 » hommes. Si elle est bonne ,
 » gardons-nous de la mettre
 » en danger, en lui donnant
 » une autre sanction que celle
 » de la Religion. Mais il est
 » un nombre de raisonneurs
 » qui prétendent qu'elle est dé-
 » testable ; soit : il en est pour
 » le moins un aussi grand
 » nombre , qui soutiennent
 » qu'elle est sage , & auxquels
 » on ne fera pas changer d'a-
 » vis. Voilà donc la confirma-
 » tion de ce que j'avance ; sa-
 » voir, que la société se divi-
 » seroit sur ce point , selon la
 » prépondérance des avis en
 » divers lieux. Cette prépon-
 » dérance changeroit par toutes
 » les causes qui rendent va-
 » riable la législation civile ,
 » & ce grand objet qui exige
 » l'uniformité & la constance ,
 » pour le bonheur & le repos
 » de la société, seroit le sujet
 » perpétuel des disputes les
 » plus vives. La Religion a
 » donc rendu le plus grand ser-
 » vice au genre-humain , en
 » portant sur le mariage une
 » loi sur laquelle la bizarrerie
 » des hommes est forcée de
 » plier ; & ce n'est pas-là le
 » seul avantage que l'on retire
 » d'un code fondamental de
 » morale , auquel il ne leur
 » est pas permis de toucher »
 (*Lettres sur l'Hist. de la Terre
 & de l'Homme, tom. 1, p. 48*).
 Voyez DOMINIS, ESPENCE,
 GERBAIS, LAUNOY, POTHIER.
 V. *Corpus Juris Canonici per
 regulas naturali ordine disposi-
 tas*, 1737, 3 vol. in-fol. Cette
 compilation, assez bien digé-

rée, a été recherchée, & l'est
 encore.

GIBERT, (Balthasar) parent
 du précédent, naquit comme
 lui à Aix en 1662. Après avoir
 professé pendant 4 ans la phi-
 losophie à Beauvais, il obtint
 une des chaires de rhétorique
 du college Mazarin, & la rem-
 plit pendant 50 ans avec au-
 tant de zele que d'exactitude.
 L'université de Paris qu'il hono-
 roit par ses talens, & dont il
 défendoit dans toutes les oc-
 casions les droits avec beau-
 coup de chaleur, lui défera
 plusieurs fois le rectorat. En
 1728, le ministère lui fit offrir
 une chaire d'éloquence au col-
 lege royal, vacante par la mort
 de l'abbé Couture ; mais il crut
 devoir la refuser. En 1740, ses
 démarches contre la constitu-
 tion *Unigenitus*, le firent exiler
 à Auxerre. Il mourut à Ré-
 gennes, dans la maison de l'é-
 vêque, en 1741, à 77 ans. On
 a de lui plusieurs ouvrages, par-
 mi lesquels on distingue : I. *La
 Rhétorique ou les Regles de l'E-
 loquence*, in-12 : ouvrage ex-
 cessivement loué par les jour-
 nalistes. Un littérateur instruit,
 qui lira cet ouvrage, n'y trou-
 vera cependant tout au plus
 qu'une compilation de la *Rhé-
 torique* d'Aristote, de celle
 d'Hermogene; du livre de l'*Ora-
 teur* de Cicéron, & des *Institi-
 tions Oratoires* de Quintilien.
 Il est vrai qu'il y regne beau-
 coup de méthode, qu'il y a
 de l'érudition, beaucoup de
 citations ; mais les ouvrages
 didactiques, sur-tout de cette
 espece, exigent encore du goût,
 de la critique, des vues bien
 présentées, & principalement
 une élocution soignée, propre

à animer les préceptes que l'auteur veut faire goûter. C'est précisément la partie foible de cette rhétorique. Le style en est tantôt diffus, tantôt embrouillé, & toujours sans caractère. II. *Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique*, 3 vol. in-12. C'est un recueil de ce qui s'est dit de plus curieux & de plus intéressant sur l'éloquence, depuis Aristote jusqu'à nos jours. Cet ouvrage, fort supérieur aux *Jugemens* de Baillet & pour le fond & pour la forme, a eu pourtant moins de cours. III. *Des Observations assez justes sur le Traité des Etudes* de Rollin. C'est un volume in-12 de près de 500 pages, écrit avec autant de vivacité que de politesse. Rollin y répondit en peu de mots; Gibert répliqua: mais cette petite guerre ne rompit pas les liens qui unissoient les deux célèbres antagonistes, en les attachant l'un & l'autre à la cause du diacre Paris.

GIBERT, (Joseph-Balthasar) neveu de Balthasar, né à Aix en Provence en 1711, avocat au Parlement de Paris, membre de l'académie des Inscriptions, secrétaire de la librairie & imprimerie de France, mourut le 12 novembre 1771, avec la réputation d'un homme savant. On a de lui: I. *Lettre à M. Freret sur l'Histoire ancienne*, 1741, in-12. II. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Gaules & de la France*, Paris, 1744, in-12. D. Jacques-Martin, Bénédictin, a fait une critique de ces Mémoires, sous le titre d'*Eclaircissemens historiques sur les origines Celtiques & Gauloises*. III. *Lettre sur la chro-*

nologie des Babyloniens, 1743, in-12. IV. *Tableau des mesures itinéraires anciennes*, 1756. V. Grand nombre de *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie des Inscriptions.

GIBERTI, (Jean-Matthieu) pieux & savant évêque de Véronne, né à Palerme, fut employé par les papes Léon X & Clément VII dans des affaires importantes. Il étoit fils naturel de François Giberti, Génois, général de l'armée navale du pape. Il gouverna son diocèse avec tant de sagesse, de zèle & de prudence, que S. Charles Borromée & plusieurs autres évêques, établirent dans leurs églises les mêmes ordonnances que Giberti avoit établies dans la sienne. Il mourut en 1543, pleuré de ses ouailles, dont il étoit l'exemple par ses vertus, & le pere par ses immenses charités. Les gens-de-lettres perdirent en lui un ardent protecteur. Giberti avoit une presse dans son palais pour l'impression des Peres Grecs. C'est delà que sortit, en 1529, cette édition grecque des *Homélies de S. Jean-Chrysostome sur S. Paul*, si estimée pour l'exactitude & pour la beauté des caractères. Ses ouvrages latins ont été imprimés à Ostiglia, 1740, in-4°, seconde & très-belle édition.

GIBIEUF, (Guillaume) docteur de Sorbonne, natif de Bourges, entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il fut vicaire-général du cardinal de Bérulle, & supérieur des Carmélites en France. Il mourut à Saint-Magloire, à Paris, après l'an 1650. On a de lui divers ouvrages, entr'autres: un *Traité*

latin de la liberté de Dieu & de la Créature, 1630, in-4°. Il y enseigne des choses qui paroissent approcher des erreurs qui ont été condamnées dans Jansenius, comme le témoigne Isaac Habert, évêque de Vabres, dans sa *Théologie des Peres Grecs*, p. 148. On peut cependant assurer qu'il aimoit sincèrement la vérité. Dès qu'il fut que le Saint-Siege avoit condamné la doctrine de l'évêque d'Ypres, il rompit avec ceux qui restèrent attachés à ce parti, comme il en conste par une lettre circulaire qu'il écrivit aux Carmélites en 1649. Il étoit ami intime de Descartes & du P. Mersenne.

GIBSON, (Edmond) savant Anglois, né en 1669, Evêque de Lincoln en 1715, de Londres en 1720, est mort le 6 septembre 1748. Il s'est distingué davantage par les éditions enrichies de notes, & les traductions de bons ouvrages, que par ses propres productions. On lui doit: I. *Chronicon Saxonum a Christo nato ad annum 1154*, Oxford, 1692, in-4°. Cette chronique d'Angleterre, utile & curieuse, écrite en langue saxone, est traduite en latin par Gibson. II. *Œuvres posthumes de Henri Spelman* (voyez ce mot). III. *La Grande-Bretagne de Cambden*, traduite en anglois avec des additions, Londres, 1722, 2 vol. in-fol. IV. *Catalogue des manuscrits des Bibliothèques de Tenison & Dugdale*, Oxford, 1692, in-4°. V. *Codex Juris Ecclesiastici Anglicani*, 1711, in-fol.

GIÉ, (le Maréchal de) voyez ROHAN.

GIÉZI, voyez ÉLIZÉE.

GIFFEN, (Hubert) Giphanius, jurisconsulte de Buren dans la Gueldre, né vers l'an 1533, professa le droit avec beaucoup de réputation à Strasbourg, à Altorf & à Ingolstadt; le duc de Baviere ne lui permit d'enseigner dans cette ville, qu'après qu'il eut abjuré le Protestantisme. L'empereur Rodolphe II, qui l'appella à la cour, l'honora des titres de conseiller & de référendaire de l'empire. Giffen mourut dans un âge fort avancé à Prague, en 1604. On a de lui des *Commentaires sur la Morale & la Politique d'Aristote*, in-8°, sur *Homere*, sur *Lucrece*; & plusieurs *Ouvrages de Droit*, parmi lesquels on distingue les *Notes sur les Institutes de Justinien*. Ce savant fut accusé plus d'une fois de plagiat, & sur-tout par Lambin; mais c'est un reproche qu'on peut faire à presque tous les commentateurs, & on ne voit pas que Giffen l'ait mérité plus qu'un autre.

GIFFORD, (Guillaume) archevêque de Rheims, mort en 1629, à 76 ans, est auteur du livre intitulé: *Calvino-Turcismus*, qui parut à Anvers en 1597, in-8°, sous le nom supposé de *Guillaume Reginald*. Il fit beaucoup de bruit, & les Huguenots en furent très-mécontents.

GIGAULT, (Bernardin) marquis de Bellefond, gouverneur de Vincennes, & maréchal de France, étoit fils de Henri-Robert Gigault, seigneur de Bellefond, & gouverneur de Valogne. Il se signala en diverses occasions sous Louis XIV, qui lui donna le bâton de maréchal en 1668. Il commanda